

# Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
SARLAT PERIGORD NOIR

**PÉRIMÈTRES DPU**  
(DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN)



PIÈCE DU PLUI

**5.3.**

Approuvé le 3 juillet 2023



# PLAN DES PÉRIMÈTRES DE ZONES DE PRÉEMPTION

Les périmètres d'application du droit de préemption concerneront :

- le droit de préemption urbain (DPU), qui s'appliqueront sur les zones U et AU du PLUi, dès l'entrée en vigueur de ce dernier.